

L'Insee publie les derniers résultats disponibles du recensement de la population

À partir de ces nouvelles données, des études nationale et régionales de l'Insee proposent un éclairage sur la mobilité des diplômés, selon leur région de naissance et de résidence.

Les enseignements clés de l'étude nationale

✓ **Le poids des diplômés ou étudiants du supérieur varie beaucoup d'une région à l'autre.** Par exemple, entre 25 et 34 ans, plus de 56% des résidents franciliens est diplômé ou étudiante du supérieur contre moins de 36% en **Corse et dans les départements d'outre-mer.**

✓ Ces écarts résultent de **différences de parcours éducatifs selon les milieux sociaux, mais aussi des comportements migratoires.**

✓ **Les plus diplômés sont en effet nombreux à quitter leur région de naissance.** Parmi les personnes nées et résidant aujourd'hui en France, **37% des diplômés et étudiants du supérieur vit dans une région différente de celle où il est né** (selon les contours des nouvelles régions).

✓ Parmi les personnes résidant aujourd'hui en France, **1 diplômé et étudiant du supérieur sur 8 est né à l'étranger.** Cette proportion atteint 1 sur 5 en Île-de-France.

✓ Les mobilités interrégionales et la localisation des diplômés et étudiants nés à l'étranger redessinent une carte du capital humain ; l'Île-de-France est la 1^{ère} bénéficiaire de ces effets migratoires avec **26 % des diplômés et étudiants du supérieur vivant aujourd'hui en France, quand près de 19 % y sont nés**

À noter : L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les adultes inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur et titulaires au moins d'un diplôme de niveau baccalauréat.

■ Le niveau de formation s'est globalement élevé au fil des générations mais les disparités territoriales demeurent

En une vingtaine d'années, le nombre d'adultes diplômés du supérieur ou en cours d'études supérieures a été multiplié par 2,5, pour atteindre **15 millions en 2012.**

37 % des diplômés ou d'étudiants du supérieur nés en France **vivent dans une région où ils ne sont pas nés**, selon les contours des nouvelles régions entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2016, contre **25 %** des personnes disposant au plus d'un niveau de formation équivalent au baccalauréat.

Parmi les personnes de 25 à 34 ans, la part des diplômés et étudiants du supérieur varie de **moins de 36 %** dans les départements d'**outre-mer et en Corse** à plus de **56 %** en **Île-de-France.**

Les écarts observés d'une région à l'autre reflètent certes des différences de parcours éducatifs selon les milieux sociaux ; les différences régionales sont toutefois renforcées par les comportements migratoires

- **Certaines régions accueillent à la fois des natifs d'autres régions et des populations nées à l'étranger**

Le solde des migrations interrégionales (différence en les départs de natifs de la région et arrivées de natifs d'autres régions) varie d'une région à l'autre : dans des régions proches de l'Île-de-France et dans le quart nord est, le solde est négatif du fait de nombreux départs dans le premier cas et de peu d'arrivées dans le second cas. Dans le quart sud-est, le solde est positif avec peu de départs et de nombreuses arrivées d'autres régions (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur attirent beaucoup les diplômés et étudiants du supérieur). Le solde est plus équilibré dans les régions du quart sud-ouest.

Les natifs de l'étranger comptent pour **6 %** des diplômés et étudiants du supérieur en Bretagne, **13 %** en Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, **16 %** en Provence-Alpes-Côte d'Azur et jusqu'à **20 %** en Île-de-France.

Bénéficiant des migrations interrégionales, l'Auvergne Rhône-Alpes regroupe **12 %** des diplômés et étudiants du supérieur résidant en France quand **10 %** y sont nés ; cet effet est renforcé par l'installation de populations natives de l'étranger pour le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées (**9 %** des résidents et **6 %** des natifs) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (respectivement **8 %** et **5 %**).

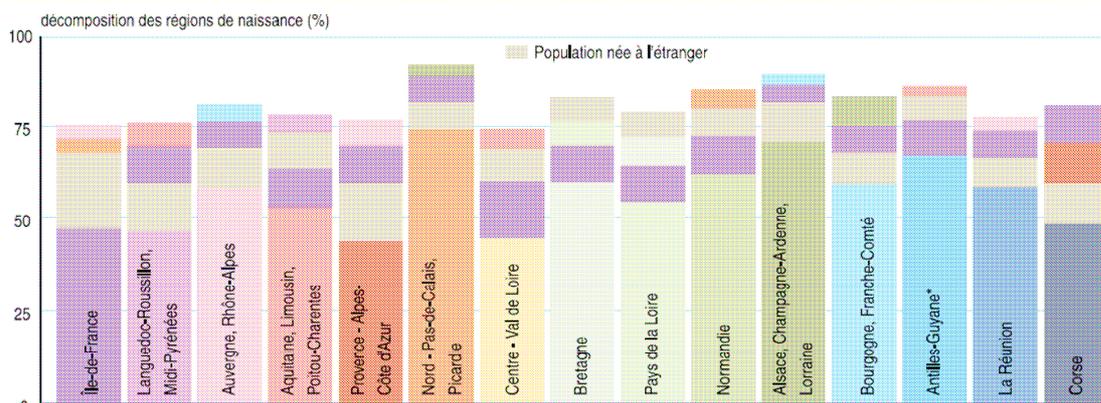
- **Les mobilités interrégionales, couplées à la localisation des populations nées à l'étranger, dessinent une carte de l'attractivité régionale pour les diplômés et étudiants du supérieur**

Dans la géographie du capital humain, les régions les moins attractives voient leur poids relatif s'amoinrir au gré des mobilités. Ainsi, **7,5 %** des diplômés et étudiants du supérieur résidant aujourd'hui en France vivent en Nord-Pas-de-Calais Picardie et en Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, alors qu'ils sont près de **8,5 %** à y être nés.

La région Île-de-France bénéficie pleinement de ces effets migratoires : elle concentre **26 %** des diplômés et étudiants du supérieur vivant aujourd'hui en France, quand près de **19 %** y sont nés (respectivement, 23 % et 21 % en se limitant aux seules personnes nées en France).

Avec près d'un tiers des résidents franciliens diplômés et étudiants du supérieur nés dans une autre région, et près d'un tiers de ses natifs ayant quitté cette région pour vivre ailleurs en France, l'Île-de-France est une terre de brassage.

5 Les quatre principales régions de naissance des diplômés du supérieur et des étudiants, par région de résidence



Lecture : chaque barre de l'histogramme retrace la décomposition des régions de naissance pour une région de résidence donnée. À chaque région, de naissance ou de résidence, correspond une couleur spécifique. Seules les quatre principales régions de naissance figurent pour chaque région de résidence. Par exemple, l'Île-de-France, en violet, est la deuxième région d'origine des résidents en Bretagne.

* Pour assurer la lisibilité de l'illustration, les régions de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont été regroupées sous l'appellation « Antilles - Guyane ».

Source : Insee, recensement de la population 2012

Service de presse de l'Insee

Tél : 01.41.17.57.57

Fax : 01.41.17.68.95

bureau-de-presse@insee.fr



@InseeFr

#recensementdelapopulation

#régions

#mobilité

#diplômés